Travailleuse pauvre, elle se met en grève de la faim

13/02/2017 à 10h56

Aurélie, 27 ans, mère de deux enfants, dénonce une situation dans laquelle elle gagne moins d'argent en travaillant qu'en restant chez elle. Elle réclame le droit de « vivre de son travail ».

Aurélie, 27 ans, voudrait vivre de son travail. Or, depuis qu'elle a repris son activité à plein-temps la jeune femme, mariée et mère de deux enfants de 2 et 6 ans, a perdu des aides sociales et ne parvient plus à joindre les deux bouts. « *Avant, quand je travaillais à mi-temps et que mon mari était étudiant, entre mon salaire et les aides de la Caf, on touchait à peu près 2000 euros. Et là, depuis qu'on travaille tous les deux à temps plein – moi dans une boulangerie et lui comme clerc de notaire -, on n'a pas assez pour vivre* » explique-t-elle sur RMC.fr. Pour dénoncer sa condition de travailleur pauvre, la jeune femme a décidé de se mettre en grève de la faim. Depuis le 6 février, les jours où elle ne travaille pas, elle s'installe devant la mairie d'Auxerre, assise sur un carton et entourée de pancartes. « *L'État me prive de travail* » peut-on lire sur l'une d'entre elle.

En CDI l'un et l'autre, Aurélie et son mari gagnent à eux deux près de 2400 euros par mois. Mais à la fin du mois, après la nounou, les factures et le loyer à régler, il ne leur reste plus « *que 30 euros pour vivre* » détaille la jeune femme. Une grosse partie des revenus du couple permet de payer l'assistante maternelle qui garde les enfants. « *Les deux dernières payes s'élevaient à 1048 et 1259 euros* » détaille Aurélie sur sa page Facebook intitulée « J'ai le droit de vivre de mon travail ». La caisse d'allocation familiale

rembourse 290 euros de garde d’enfants au couple et verse 129 euros d’allocations pour les deux enfants. « *Le problème aujourd’hui c’est que je gagnais plus d’argent en restant chez moi, à ne pas avoir de frais de garde d’enfant, avec le salaire à mi-temps de mon mari étudiant*», précise-t-elle dans une vidéo publiée samedi soir sur Facebook.

(…) Le Figaro